

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRESIDENCE FRANÇAISE DU CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE : LES AXES PRIORITAIRES POUR LA FNTF

Paris, le 13 janvier 2022 - La présidence tournante du Conseil de l'Union européenne (PFUE) est un moment important pour influencer sur l'agenda des décisions qui vont être prises au sein du Conseil des ministres de l'UE. Cette responsabilité, dévolue à la France depuis le 1^{er} janvier 2022, est une formidable opportunité pour faire progresser, dans les six prochains mois, des textes législatifs importants pour le secteur des travaux publics.

Dans cette perspective, la FNTF souhaite que cette période permette d'avancer sur les principales priorités européennes que sont la transition écologique, au travers du Pacte Vert européen (*Green Deal*), et la transition numérique.

La réussite de la transition écologique repose notamment sur la réalisation d'un réseau transeuropéen de transport (RTE-T) de qualité, doté d'infrastructures faisant l'objet d'un entretien régulier. Pour répondre à la hauteur des besoins (350 milliards d'euros pour la période 2021-2027, pour le seul réseau de transport), il est indispensable de réformer le Pacte de stabilité et de croissance en lui conférant une plus grande flexibilité lorsque les États membres mettent en œuvre des projets en faveur de la transition écologique et investissent dans des infrastructures d'intérêt européen.

L'approfondissement du Marché intérieur et la transition numérique constituent également des défis majeurs pour les entreprises de travaux publics. Un certain nombre de textes seront débattus ou présentés (notamment la révision du règlement sur les produits de construction) pendant ce semestre. Dans le domaine du numérique, il est important de veiller à préserver le savoir-faire de nos entreprises, en tenant compte de la façon dont les données sont stockées et protégées.

Par ailleurs, la présidence française du Conseil de l'UE offre la possibilité de faciliter l'adoption d'un certain nombre d'initiatives de la Commission permettant de garantir la mise en place de règles du jeu équitables sur la scène internationale. Il est indispensable de progresser rapidement sur la mise en place d'instruments œuvrant à faciliter la réciprocité dans l'accès aux marchés publics des pays tiers.

Enfin, la présidence tournante du Conseil est une occasion de débats sur les orientations de la construction européenne. La FNTF attend des autorités françaises qu'elles en fassent un instant privilégié pour amorcer des actions promouvant l'Europe de façon plus concrète pour les entreprises comme pour les citoyens (programmes d'investissements publics communs aux États membres, promotion de la mobilité européenne des apprentis...).

CONTACT PRESSE :

Fédération nationale des Travaux publics (FNTF)

Anahit AKOPIAN, anahit.akopian@havas.com, 07 87 38 79 80

À PROPOS DE LA FNTF

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses 12 Fédérations Régionales, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 300 000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes.

Pour en savoir plus : www.fntp.fr @FNTF_info